

Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE)

REGION ILE-DE-FRANCE

Session du 15 octobre 2024 au 15 décembre 2024

Présentation du dispositif

Le Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) vise à soutenir les jeunes artistes âgés de 18 à 30 ans dans la réalisation de leur première œuvre professionnelle en Île-de-France. Ce dispositif transdisciplinaire permet aux structures d'accompagnement professionnelles (associations, institutions, collectivités) de recevoir une subvention allant jusqu'à 50 000 €

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Structures d'accompagnement professionnelles œuvrant dans le domaine artistique ou culturel, telles que les associations, institutions, ou collectivités.

— Critères d'éligibilité

La structure doit :

- Résider et exercer son activité en Île-de-France (excluant les domiciliations postales uniquement).
- Avoir au moins 2 ans d'existence.
- Être indépendante des jeunes artistes présentés.
- S'engager à accompagner le jeune talent ou le collectif d'artistes pour la réalisation de leur première œuvre professionnelle.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Production, réalisation, et diffusion de la première création professionnelle d'un jeune artiste ou collectif.

— Dépenses concernées

Sont éligibles les dépenses suivantes :

- Rémunération des créateurs pour un maximum de 10 mois.
- Frais artistiques, techniques, de communication, et autres dépenses directement liées à la réalisation du projet.
- Frais de fonctionnement relatifs au projet, plafonnés à 20% du budget total.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La subvention couvre jusqu'à 80% des dépenses éligibles, avec un plafond de 50 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme ?

Les structures doivent déposer une co-candidature avec le(s) artiste(s) sur la plateforme en ligne : mesdemarches.iledefrance.fr.

Organisme

REGION ILE-DE-FRANCE

- **Conseil régional d'Île-de-France**
2 rue Simone Veil
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Déposer son dossier

- <https://mesdemarches.iledefrance.fr/aides/#/cridfprd/>